

APPEL A PROJETS

PROGRAMME EXPLORATION JAPON 2026

Le programme Exploration Japon est un programme de financement mis en œuvre par le Service pour la Science et la Technologie de l'ambassade de France au Japon, à destination des chercheurs d'institutions françaises. L'objectif de ce programme est de permettre aux chercheurs en France désireux d'établir un premier contact avec des équipes de recherche japonaises dans leurs domaines d'expertise d'initier de nouvelles collaborations franco-japonaises.

L'appel à projets est ouvert à tous les domaines scientifiques, y compris les sciences humaines et sociales.

NB: une candidature déposée dans le cadre spécifique d'une participation à une conférence scientifique n'est pas éligible.

- Nature des projets et critères d'éligibilité :

L'appel à projets est ouvert aux chercheurs/enseignants-chercheurs appartenant à des laboratoires rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises françaises. Les étudiants ainsi que les doctorants ne sont pas éligibles.

Le programme soutient des missions à visées scientifiques organisées au Japon au cours de l'année 2026. Celles-ci peuvent inclure, au-delà de la visite de partenaires académiques japonais potentiels pour le montage de nouveaux projets de recherche, des actions visant à initier/formaliser des partenariats institutionnels, incluant par exemple la mobilité étudiante, des accords de double-diplômes ou encore de vulgarisation ou de communication scientifique.

- Critères de sélection des projets :

Les candidatures seront évaluées par le Service pour la science et la technologie de l'ambassade selon les critères suivants :

- o Niveau scientifique du candidat
- Qualité du projet (caractère novateur, complémentarité des compétences, qualité des lettres d'invitation, etc.)
- Pertinence du projet de mission au Japon au regard des collaborations futures envisagées

Modalités du soutien :

Le soutien accordé à chaque lauréat comprendra la prise en charge d'un billet d'avion France-Japon aller/retour en classe économique, ainsi que des indemnités de séjour pour une période de 5 jours ouvrés, calculées sur la base d'un **forfait per-diem**. Le montant 2025 du forfait per-diem était de 159 €/jour, le montant 2026 sera indiqué au moment de l'annonce des résultats.

Organisation et suivi des projets :

NB. Le cadre administratif de ces missions est relativement rigide. Notamment :

- Les lauréats doivent réserver leur billet d'avion par le biais de l'agence de voyage indiquée dans les instructions reçues au moment de l'annonce des résultats. Aucun billet d'avion réservé au préalable par les lauréats ne pourra être remboursé.
- Les lauréats ont la charge de la préparation de leur programme de mission (dates, visites) ainsi que de la réservation de leur hôtel au Japon. Le programme final de la mission devra être transmis à l'ambassade de France au Japon impérativement avant le départ en mission.
- A l'issue de la mission, un état de frais accompagné des justificatifs des dépenses et d'un ordre de mission sans frais de l'employeur devra être transmis à Campus France à l'adresse indiquée dans les instructions.
- Un compte-rendu de fin de mission doit être envoyé à l'Ambassade de France au plus tard dans le mois suivant la fin de la mission.

Modalités de candidature :

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : dimanche 4 janvier 2026, 23h59 (heure française)
- Communication des résultats : février 2026
- o Période des missions au Japon : avril à décembre 2026

Le dossier de candidature doit être soumis via le formulaire en ligne, accompagné des documents suivants :

- o Curriculum Vitae en français ou en anglais (2 pages maximum) en format PDF;
- Lettre(s) d'invitation ou de soutien en français ou en anglais du ou des laboratoire(s)/chercheur(s) que vous souhaitez visiter au Japon en format PDF.

Accéder au formulaire : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-programme-exploration-japon-2026